

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA
COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
DU MERCREDI 8 MARS 2006, A 18 H 30**

Etaient Présents :

Mme GUEGUEN, Adjoint au Maire
Mme CLAISSE, Adjoint au Maire
M. PRISER, Adjoint au Maire
Mme LE GOFF, Conseillère Municipale
M. PERVES, Conseiller Municipal
Mme AUFFRET, Conseillère Municipale
M. LEMOINE, Conseiller Municipal

Absents excusés

Mme ABGRALL, Conseillère Municipale
Mme LE FAOU, Conseillère Municipale
M. TOUTOUS, Conseiller Municipal
Mme DUBROEUCQ, Conseillère Municipale

Assistait également à la réunion :

Mme BOUZELLOC, Rédacteur

**CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES
PERSONNES HANDICAPEES :**

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit, dans les communes de 5 000 habitants et plus, la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Cette commission, composée notamment de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées, est chargée de donner un avis sur la conformité à la réglementation des projets de construction, mais ne se substitue pas aux commissions de sécurité.

Le Maire doit arrêter la liste des membres de cette commission qui seront au nombre de 15, soit 9 désignés par le Maire et 6 représentants d'associations et d'usagers.

DELEGUES DE LA COMMUNE :

- Madame Marie-Paule GUEGUEN, Adjoint au Maire chargée des Affaires Sociales,
- Monsieur Roger DERRIEN, Adjoint au Maire chargé des Travaux,
- Monsieur Michel GUIVARCH, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme
- Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire chargée de la Vie Associative,
- Monsieur Daniel PERVES, Conseiller Municipal,
- Madame Janick LE GOFF, Conseillère Municipale
- Madame Clotilde DUBROEUCQ, Conseillère Municipale (Suppléant : Pierre YGRAND)
- Monsieur Olivier LEMOINE, Conseiller Municipal, (Suppléant : Joseph POULIQUEN)

REPRESENTANTS D'ASSOCIATIONS ET D'USAGERS

- Monsieur Théophile QUEMENER, 14 rue Théodore Botrel, membre de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H)
- Monsieur Pierre JEGOU, venelle de Pen-ar-Hoat, membre de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H)
- Monsieur André PAUL, rue Pablo Picasso, membre de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H)
- Monsieur Jacques CHAPALAIN, Association des Paralysés de France, 23 rue Joffre
- Madame Marie-Louise MIOSSEC , 17 place aux Poulains
- Madame Yasmina CORRE , 4 rue Millerand

Avis du Conseil Municipal.

.....

CHANTIER D'INSERTION : BUDGET PREVISIONNEL - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION RECHERCHE TRAVAIL.

Madame GUEGUEN dresse un bilan du Chantier d'Insertion. Celui-ci s'avère très positif quant aux travaux effectués et à l'insertion des personnes sous contrat C.E.S.

Pour 2006, l'A.R.T propose une nouvelle convention. Ce nouveau chantier d'une durée de douze mois permettra l'insertion sociale et professionnelle de huit bénéficiaires du R.M.I ou autres minima sociaux, sous contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement pour l'emploi.

Le budget prévisionnel est de 199 000 € ; la participation demandée à la ville (subvention, matériel et local) s'élève à 59 000 €.

La Commission émet un avis favorable et demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'A.R.T.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2006

	B. P. 2005	Situation au 31/12/2005	RAR	Propositions 2006
HALTE GARDERIE : extension	130 000	791.75		335 000
Matériel halte garderie		3 778.11		10 000
TOTAL	130 000	4 569.86	125 000	345 000

Ces propositions seront reprises dans le cadre général du budget qui sera soumis à l'examen de la commission des finances et à l'approbation du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES.